

LE PETIT BONHOMMIEN

JOURNAL ÉDITÉ LE 21 NOVEMBRE 2012 N°36



Sommaire

Compte rendu du Conseil
Municipal

Informations Diverses

Informations Com Com

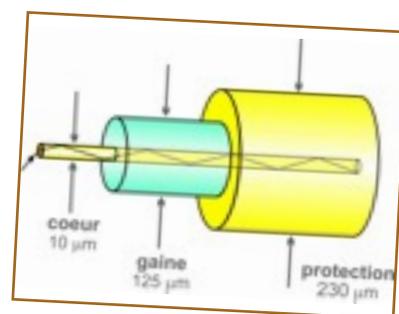
Informations Associatives

Informations Communales



LA FIBRE OPTIQUE

Une fibre optique est un fil en verre ou en plastique très fin qui a la propriété d'être un conducteur de lumière et qui sert dans la transmission de données. Elle offre un débit d'informations nettement supérieur à celui des câbles coaxiaux et supporte un réseau « large bande » par lequel peuvent transiter aussi bien la télévision, le téléphone, la visioconférence ou les données informatiques.



Le principe de la fibre optique a été développé au cours des années 1970 dans les laboratoires de l'entreprise américaine Corning Glass Works (actuelle Corning Incorporated). Entourée d'une gaine protectrice, la fibre optique peut être utilisée pour conduire de la lumière entre deux lieux distants de plusieurs centaines, voire milliers, de kilomètres. Le signal lumineux codé par une variation d'intensité est capable de transmettre une grande quantité d'informations.

En permettant les communications à très longue distance et à des débits jusqu'alors impossibles, les fibres optiques ont constitué l'un des éléments clef de la révolution des télécommunications. Ses propriétés sont également exploitées dans le domaine des capteurs (température, pression, etc.), dans l'imagerie et dans l'éclairage... Avec le boum d'Internet et des échanges numériques son utilisation se généralise petit à petit jusqu'à venir chez le particulier.

La mise en service de la fibre optique se fera dans la semaine 49 (soit entre le 3 et le 7 décembre) dans notre commune. Pour les foyers ayant déjà un abonnement haut débit, rien à faire, vous aurez immédiatement plus de puissance. Pour les autres, vous aurez le choix entre plusieurs opérateurs (avec les mêmes offres que dans les grandes villes). Une réunion publique avec les différents opérateurs sera organisée. Nous vous en informeront le plus tôt possible.

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE LE BONHOMME
SEANCE DU VENDREDI 9 NOVEMBRE 2012**

INDICE DES FERMAGES – LOCATION DES LANDES - ANNEE 2013

L'indice des fermages a subi une variation à la hausse (arrêté préfectoral du 29 octobre 2012), de + 2,67 % par rapport à l'année précédente. Ainsi le tarif des locations des landes communales est réévalué à 13,96 euros/hectare, pour 2013.

FRAIS DE SECOURS SUR PISTES – HIVER 2012-2013

Les tarifs, pour cet hiver, sont les suivants :

Secours sur pistes - Front de neige – Menus soins – Soins au poste de secours	40,- euros
Secours sur pistes - évacuation zone rapprochée : moins de 1 km du poste de secours	160,- euros
Secours sur pistes - évacuation zone éloignée : plus de 1 km du poste de secours	280,- euros
Secours sur pistes - évacuation hors pistes *	560,- euros
Secours en motoneige	55,-euros
Secours sur pistes - transport en ambulance	Frais réels
Secours sur pistes – frais de recherche supérieurs à 1 heure, engagés par les services du SMALB	Frais réels
Interventions de Jean Marc DUPORTAIL	26,- euros

Les frais de gestion payés par le syndicat mixte à la commune restent à 7 %.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – ANNEE 2013

Les subventions suivantes seront versées aux associations en 2013 :

Noms des associations	Montants 2013 en €
Amicale des sapeurs pompiers du Bonhomme	300
Chorale Ste Cécile du Bonhomme	200
Ski-Club Bonhomme – mercredis de neige -	En fonction du nombre d'enfants, même tarif que le conseil général
Ski-Club Bonhomme	550
U.N.C. A.F.N. du Bonhomme	200
Joyeux Montagnards – Club du 3ème âge du Bonhomme	200
Comité des Fêtes du Bonhomme	200
Comité de jumelage du Bonhomme	200
A.A.P.P.M.A. Les Truites du Bonhomme	200
Rondes de Fêtes	Selon leur demande
Amicale des Donneurs de Sang Le Bonhomme	200
Association « Sports et Loisirs du Bonhomme »	200
Prévention routière	30

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN BROYEUR DE VEGETAUX ENTRE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE KAYSERSBERG ET LA COMMUNE DU BONHOMME

Le conseil municipal a accepté la convention établie par la communauté de communes pour la mise à disposition du broyeur à végétaux intercommunal.

DM N° 5- VIREMENT DE CREDITS (CHAPITRE À CHAPITRE)

Les crédits prévus au budget pour la paye des bûcherons intercommunaux ne sont pas suffisants puisque la main d'œuvre intercommunale a été sollicitée plus que prévu pour la commune du Bonhomme. Par contre, les travaux à l'entreprise n'atteindront pas le montant total des dépenses prévues au budget primitif. Aussi, le conseil municipal a modifié le budget primitif ainsi qu'il suit :

Imputations	Montants en euros
615 24 (dépense)	- 20.000
655 401 (dépense)	+ 20.000
Total	zéro

LOYER 2013 - LOGEMENT AU-DESSUS DE L'ECOLE MATERNELLE

L'indice de référence des loyers a augmenté. Il est appliqué au loyer du logement situé au-dessus de l'école maternelle, à compter du 1.1.2013 : 340,85 Euros/mois.

CADEAUX OFFERTS PAR LA COMMUNE

Suite à la demande de la trésorerie, une délibération a été prise pour les prestations sociales (bons d'achats).

La date de la prochaine réunion sera fixée ultérieurement.

INFORMATIONS DIVERSES

FACE AUX VOLS : RÈGLES D'OR POUR PROTÉGER VOS BIENS

Automobilistes, verrouillez systématiquement les portières et le coffre de votre véhicule, même si vous ne vous éloignez que quelques instants. Conservez les clés de contact sur vous et bloquez la direction. Ne tentez pas les voleurs en laissant des sacs, des portefeuilles ou des objets de valeur (GPS, caméscopes, téléphones...) apparents dans l'habitacle.

- Cyclistes, si vous devez laisser votre vélo sans surveillance, utilisez un antivol efficace.
- En toutes circonstances, conservez votre sac à main ou votre portefeuille avec vous. Le code de votre carte bancaire est un code secret, ne le conservez pas dans votre sac ou dans votre portefeuille.
- A votre domicile, même lorsque vous êtes chez vous, fermez à clés les accès (notamment la nuit). Une fenêtre en position oscillo-battante est une fenêtre ouverte. Ne cachez pas vos clés sous le paillason, sous un pot de fleur... Mais conservez les toujours sur vous. Ne laissez pas de mot sur votre porte mentionnant votre absence. Méfiez-vous des démarcheurs et quémandeurs qui sous différents prétextes chercheraient à s'introduire chez vous. Ne pas laisser de message d'absence sur la messagerie téléphonique.
- A toute heure du jour ou de la nuit, n'hésitez pas à signaler immédiatement aux gendarmes les comportements qui vous paraîtraient suspects en composant le 17 sur votre téléphone. Si vous êtes témoin d'un vol ou de manoeuvres de repérage, relevez et notez un maximum de renseignements (numéro

d'immatriculation, marque et type du véhicule, signalement et tenue vestimentaire des auteurs...). Un renseignement même anodin peut être utile aux enquêteurs.

- Faites des photographies de vos objets de valeurs, relevez les numéros de série. En cas de vol, elles pourront être exploitées par les enquêteurs et vous permettront de justifier de votre préjudice auprès de votre compagnie d'assurance.
- Enfin, si vous êtes victime d'un vol, surtout ne touchez à rien et prévenez immédiatement la gendarmerie en composant le 17.

En rendant plus difficile le vol, non seulement on le prévient, mais on oblige aussi son auteur à recourir à des moyens matériels ou humains susceptibles d'orienter l'enquête des gendarmes.

LA SECURITE C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !

AFDI 68 FÊTE LA MANGUE EN ALSACE

Afdi est un réseau d'agriculteurs français engagés dans la coopération internationale qui s'investit depuis plus de 30 ans auprès des paysans des pays du Sud pour leur permettre de prendre leur développement en main. Rendez-vous le 14 avril 2013 au lycée agricole de Wintzenheim pour découvrir de manière ludique les actions d'AFDI 68 et fêter la Mangue et la Solidarité internationale. La Mangue, fruit d'un partenariat AFDI 68 et l'Union des Planteurs de mangues de Yanfolila De fin mars à fin juin, les consommateurs alsaciens peuvent, depuis 2005, déguster les fameuses mangues du Wassoulou (entre le Mali, la Guinée et la Côte d'Ivoire), fruit gorgé de la saveur et du soleil du Mali. L'Union des Planteurs de Mangues de Yanfolila (chef-lieu du Wassoulou), accompagnée par l'AFDI et des coopératives agricoles alsaciennes, cueillent les meilleures mangues de la région du Wassoulou (entre le Mali, la Guinée et la Côte d'Ivoire), les conditionnent et les expédient. En Alsace, des professionnels s'occupent de la mise en marché tant vers les grossistes et la grande distribution que vers les petits marchés paysans, les boutiques spécialisées et des points de vente à la ferme. Depuis 2005, ce sont ainsi déjà plus de 150 tonnes de mangues du Wassoulou, pour partie certifiées « équitables », qui ont été exportées vers l'Alsace. Ce partenariat professionnel permet de valoriser la production locale de mangue, d'améliorer ainsi la situation de quelques 300 familles. La mangue du Wassoulou fait autant le plaisir des consommateurs alsaciens que des planteurs maliens. Au Mali et dans la région du Wassoulou en particulier les planteurs de mangues sont organisés en coopérative, dont la vocation est essentiellement de faciliter la mise en relation entre planteurs et acheteurs. La fête de la mangue permet de faire la promotion de ce fruit bienfaisant et délicieux. La fête de la Mangue 2013, tout un programme ! Cette journée se veut un lieu privilégié d'échanges et de réflexion entre professionnels agricoles et le grand public grâce à des tables-rondes et des conférences enrichissantes. Afdi 68 vous proposera aussi diverses animations, expositions, jeux, concert, films, marché paysan et démonstrations culinaires. En 2013, les femmes seront à l'honneur pour la fête de la mangue. Depuis plusieurs années, Afdi68 soutient des coopératives de femmes qui transforment les fruits et légumes en confiture, beurre, jus... Un projet financé par la Fondation. Elle est en lien avec l'AFSCO Mulhouse et l'ACE d'Andolsheim depuis 2012. Cette action comporte trois volets :

- L'apprentissage du français via des ateliers sociolinguistiques
- Le renforcement des techniques de transformation du beurre de karité
- Le renforcement des capacités en marketing

La fête de la mangue 2013 mettra en valeur tout le travail fourni par ces femmes et leur importance dans le développement agricole. Ainsi, vous pourrez assister à des spectacles, des défilés de mode, et de nombreuses animations pour découvrir le quotidien et les défis que doivent relever les femmes dans l'agriculture ! Agriculteurs Français et Développement Internationale du Haut-Rhin – Afdi68 Maison de l'agriculture 11 rue Jean Mermoz 68127 Sainte-Croix-en-Plaine 03 89 222 888 Afdi68@gmail.com Afdi68 est sur Facebook <http://www.afdi-opa.org/fr/>



CONSEIL DE FABRIQUE DE LA PAROISSE ST NICOLAS

Chers amis,

Les membres du Conseil de Fabrique ont la délicate responsabilité de gérer les finances de la paroisse et de veiller à l'entretien de l'église et des locaux de la paroisse. Je veux ici les remercier de tout coeur pour les divers services qu'ils rendent à la paroisse du Bonhomme sans oublier la municipalité et toutes les personnes qui donnent de leur temps pour le nettoyage et le fleurissement de l'Eglise. Avec toute mon amitié, Albert Ketterer votre curé.

Notre Eglise, au coeur du village, reste un symbole de rassemblement où chacun peut trouver sa place à travers les joies et les peines partagées. Construite par nos anciens, nous devons l'entretenir et la préserver pour les générations à venir. Au coeur de nos hivers d'Alsace notre tâche est, entre autre, de veiller à son chauffage afin que l'Eglise reste accueillante et ne se détériore pas. Vous connaissez tous l'augmentation du fioul. La paroisse ne vit que des quêtes et de vos dons. Pour assurer cette tâche nous faisons, par ce mot, appel à votre générosité et vous demandons de nous aider. Nous vous rappelons que les dons au profit de la paroisse vous permettent de bénéficier d'une réduction d'impôts. Tout don (à partir de 15 €) donnera droit à un reçu fiscal à joindre à votre déclaration de revenus. Vous pouvez remettre votre don dans une enveloppe intitulée: "Chauffage" soit à la quête d'un dimanche ou à un membre du Conseil de Fabrique ou le verser directement sur le compte à la Banque Populaire du Haut-Rhin à Lapoutroie "Fabrique Eglise du Bonhomme" n° 73 19 39 43 61 5 avec l'intitulé "Chauffage".

Un grand merci à tous les généreux donateurs: Gaby Masson (présidente), Catherine Mathis (secrétaire), Fabien Laurent (trésorier), Jean-Noël Bianchi et Franceline Petitdemange (assesseurs), Albert Ketterer (curé).

-----<----- Talon à remettre avec votre don ----->-----

Nom Prénom

Adresse

Téléphone Signature:

don de Cocher la mention choisie

Je désire recevoir un reçu fiscal

Je ne désire pas recevoir un reçu fiscal

REPAS PAROISSIAL AU BONHOMME

Fête patronale St Nicolas le dimanche 09 décembre 2012 à 10h 30. La feuille d'inscription sera distribuée prochainement. Merci de retenir cette date.

SALON RÉGIONAL FORMATION EMPLOI

Le Salon Régional Formation Emploi fête cette année son 35ème anniversaire. Chaque année, vous êtes plus de 22 000 visiteurs à venir à la rencontre de nos 300 exposants pour trouver votre voie, décrocher un emploi ou encore rebondir professionnellement. Nous vous attendons nombreux, cette année encore, au Parc des Expositions de Colmar les **25 et 26 janvier 2013**.

Novembre 2012

- Un Salon ouvert à tous . Que vous soyez demandeurs d'emploi, salariés en reconversion, étudiants, lycéens, ou encore créateurs d'entreprise, le Salon Régional Formation Emploi vous ouvre ses portes, et vous propose de nombreux services pour vous aider à construire votre projet professionnel. Venir au Salon Régional Formation Emploi, c'est partir à la découverte des différents métiers et des filières de formation. Le Salon vous accompagne aussi dans votre recherche d'emploi : venez à la rencontre des entreprises qui recrutent !
- Autres réalités, nouvelles aptitudes . Dans un monde en pleine mutation, il est essentiel de pouvoir s'adapter aux évolutions du marché du travail pour y trouver sa place. Voilà ce qu'illustre le « rhino-zèbre » présent sur l'affiche de cette 35ème édition ! Notre objectif : vous donner les clés pour développer vos compétences et en acquérir de nouvelles !

2 journées, 3 grands thèmes.

- « Emploi - Formation en Allemagne : traversez vos frontières ! » : Rendez-vous au Pôle franco-allemand pour rencontrer les entreprises allemandes qui recrutent, ainsi que des experts de l'emploi et la formation outre-rhin ! Une table-ronde sur le marché de l'emploi allemand et des ateliers relatifs à la formation, au recrutement et aux modalités du travail en Allemagne, sont également prévus au programme !
- « A la découverte des métiers qui recrutent, accessibles par l'alternance ! » : Véritable tremplin pour l'emploi, l'alternance vous permet d'une part, d'obtenir une vraie qualification et d'autre part, d'acquérir les compétences opérationnelles attendues par les entreprises, et ce, quelque soit votre âge ! Un coup de projecteur sera donné sur des métiers, parfois mal connus, qui sont pourtant pourvoyeur d'emplois !
- « L'Hôtellerie-Restauration : en avant vers des métiers qui ont du goût ! » : Secteur phare de l'identité de notre région Alsace, l'hôtellerie-restauration fait partie de ceux qui résistent à la crise ! Il cherche à attirer de nouvelles compétences en cuisine, en service et en hébergement. De nombreux métiers offrent de belles perspectives de carrière : venez les découvrir, il y en a pour tous les goûts !

Entrée libre de 9h00 à 18h00. Comment s'y rendre ? Prenez le train : avec Ter Alsace, un billet aller acheté, le retour gratuit ! Prenez le bus : la ligne E vous mène directement de la Gare de Colmar au Parc des Expositions ! Pour préparer votre visite, retrouvez-nous sur www.sjfe.com et sur Facebook, Twitter et Viadeo ! Contact, Mélanie JEHL
Chargée de communication Tél. : 03 89 20 20 27 communication@colmar.cci.fr

INFORMATIONS COM COM

PRÊT GRATUIT DE KITS DE COUCHES LAVABLES

Très loin des changes d'antan, plus pratiques et très esthétiques, les nouvelles couches lavables reviennent sur le devant de la scène. En effet, les couches lavables sont un mode de change :

- - **Ecologique** : Moins de matières premières utilisées, moins de transport, moins de déchets.
- - **Economique** : Pour 1 enfant, le coût des couches jetables jusqu'à la propreté est de 1 200€ à 1 500€. Un kit de couches jetables coûte 500€ et il peut être réutilisé avec un deuxième enfant.
- - **Sain** : Les couches lavables sont fabriquées en matières naturelles (coton notamment) et sans aucun produit chimique... contrairement aux couches jetables.

Vous êtes intéressés par les couches lavables, mais vous hésitez ? Vous ne savez pas si vous aurez le temps ? Vous ne savez pas quel(s) modèle(s) choisir ? Pour vous aider à répondre à ces questions, la Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg vous propose de **tester gratuitement des couches lavables**, en vous prêtant des **kits d'essais**. Principe du prêt :

- Chaque kit contient 20 couches lavables, de 4 modèles et marques différentes. Tous les accessoires nécessaires sont fournis.
- La durée du prêt est de 6 semaines.
- Deux tailles de couches sont disponibles : « Nouveau-nés » (jusqu'à 5 kg) et « 2ème âge » (à partir de 5 kg).
- Les kits sont disponibles à la boutique Trésors de Mômes d'Hachimette dont la responsable, Coraline Boehly, vous donnera toutes les informations dont vous aurez besoin.

Informations ou réservation de kit : Boutique « Trésors de Mômes » - Route de l'Europe – Hachimette - Tél : 06 16 12 10 19, le mercredi : 9h30/12h - 14h/17h, les jeudi et vendredi : 9h30/12h - 14h/18h et le samedi : 14h/17h

HIVER 2012/2013 : 2 NAVETTES VERS LA STATION DU LAC BLANC

La CCVK poursuit, avec le soutien du Conseil Général du Haut-Rhin et de la région Alsace, l'expérimentation d'une desserte hivernale de la Station du Lac Blanc par des navettes bus. Ce test grandeur nature fait partie intégrante du programme global mise en œuvre pour améliorer les déplacements au sein de la vallée. Il a pour objectif de permettre

à tous d'accéder facilement, et sans voiture, aux équipements touristiques du territoire et de favoriser l'accueil d'une nouvelle clientèle touristique.

NAVETTES POUR UN SERVICE OPTIMUM

Navette « **Lac Blanc Express** » entre Colmar et Lac Blanc 900 (Le Vallon) via Ammerschwihr, Kaysersberg, Lapoutroie, Le Bonhomme

- Fonctionne tous les jours durant les vacances de Noël et d'hiver (zone B)
- Fonctionne les mercredis – samedis – dimanches du 9 janvier au 13 février inclus et du 6 mars au 17 mars inclus

Navette « **Lac Blanc Relax** » entre Lac Blanc 1200 (Col du Calvaire) et Lac Blanc 900 (Vallon) via Orbey, Lapoutroie, Le Bonhomme

- Fonctionne tous les jours durant les vacances de Noël et du 16 février au 17 mars inclus (vacances scolaires zones A, B et C).

NOUVEAUTES 2012/2013

- Nouvelle grille tarifaire : 2€/jour ou 10€/semaine (du samedi au vendredi inclus) ou 20€/saison - **Gratuit pour les enfants < 12 ans**
- **Arrêts à la demande dans les villages** pour Lac Blanc Relax : faites signe au chauffeur !
En savoir plus : www.lac-blanc.com rubrique « Accès station »

INFORMATIONS ASSOCIATIVES

SKI CLUB BONHOMME

La 43^{ème} Assemblée Générale du club se tiendra le 14 Novembre à 20h, à la salle des fêtes du Bonhomme. Mr Gaudel Claude, président du club, et les membres du comité présenteront les perspectives pour la saison 2012/2013. L'association comptait l'an passé pas moins de 143 adhérents, de tous âges, depuis le niveau débutant à compétiteur confirmé. Le début de saison a été lancé dès le mois de septembre au « Ski Club Bonhomme », avec un programme pré-hivernal déjà bien rodé : Les entraînements destinés à la préparation physique des compétiteurs ont débuté mi-septembre, et se poursuivront tous les samedis après-midi au COSEC d'Orbey, jusqu'à l'arrivée des premières neiges. Le traditionnel stage de compétition de la Toussaint se déroulera du 04 au 09 Novembre, à Pitztäl en Autriche. L'effectif de ce stage est d'ors et déjà complet, avec 51 participants, dont 39 jeunes compétiteurs. D'autres stages de perfectionnement au ski de compétition sont prévus au courant de la saison hivernale, dont deux stages au « Lac Blanc » pendant les vacances de Noël et de février, et cette année un stage supplémentaire aux Contamines Montjoie début janvier. Les inscriptions pour la saison 2012/2013 sont dès à présent possibles, et l'association propose diverses formules en fonction des aptitudes techniques et de l'âge de chaque adhérent. Les sorties « Mercredis des Neiges » sont accessibles aux enfants à partir de 6 ans révolus, même débutants. Les groupes « pré-compétition » et « compétition » sont destinés aux skieurs d'un niveau 3^{ème} Etoile minimum. Pour les Mercredis des Neiges, les sorties sont au nombre de 10 demi-journées, le mercredi après-midi. Les compétiteurs bénéficient aussi de ces demi-journées d'entraînement hebdomadaire en complément du samedi. Pour la deuxième année consécutive, le « Ski Club Bonhomme » dispose de deux bus spécifiques pour le transport des enfants le mercredi après-midi : l'un dessert le secteur de Colmar (Colmar Ladhof – Logelbach Gare – Kaysersberg - Hachimette) et l'autre le secteur du Canton Vert (Labaroche – Orbey – Lapoutroie – Le Bonhomme). L'association a créé depuis l'an dernier de nouvelles sections, afin de répondre aux demandes de ses adhérents: section « free-style/nouvelles glisses », « adulte compétiteur » et une section « handiski ». L'encadrement est assuré par des moniteurs diplômés. Toutes les informations concernant ces formules, les tarifs et les bulletins d'inscriptions sont consultables en ligne, sur le site du club : <http://skiclubbonhomme.wifeo.com>. (Ou renseignements par téléphone au 06 30 72 06 17). Un blog et une rubrique « flash info » permettent aux membres de consulter régulièrement l'actualité du club. Le comité tient particulièrement à remercier tous les parents bénévoles et les partenaires du club, particuliers, entreprises et institutionnels, pour leur implication dans la vie du « Ski Club Bonhomme », essentielle au bon fonctionnement de l'association.

INFORMATIONS COMMUNALES

TELETHON DU BONHOMME LE SAMEDI 8 DECEMBRE 2012

Les Sapeurs-Pompiers et le Comité des Fêtes organisent le « Téléthon » au Bonhomme, le samedi 8 décembre 2012.

- 10h devant la salle des fêtes : Marche
- 12h30 à la salle des fêtes : Repas
- Tombola
- Vente de pâtisseries avec buvette
- Vente de peluches et portes clés
- Passage du St Nicolas
- Retraite aux flambeaux
- Divers jeux intérieurs et extérieurs (Belote ...)

Au programme :

Le repas se fait sur réservation avant le 1^{er} décembre 2012. Vous pouvez contacter Monsieur Alexandre MATHIS au 06.31.69.52.12 ou Monsieur Francis ANCEL au 06.62.90.75.64. Les personnes qui souhaitent faire le don d'un lot voudront bien les déposer à la mairie. Celles qui voudront confectionner des pâtisseries pourront les déposer le matin du jour du Téléthon à la salle des fêtes. En cas de problème merci de contacter Pascaline au 06.47.00.18.45 ou au 03.89.20.32.22.

LE SOUVENIR FRANÇAIS, QUÊTE ANNUELLE 2012

Madame, Monsieur, chers donateurs, le Souvenir Français, Association Nationale reconnue d'utilité publique a pour mission, de conserver la mémoire de ceux qui sont morts pour la France et par le fait même, d'honorer leurs familles, de veiller à l'entretien de leurs tombes et des monuments élevés à leur gloire, de transmettre le flambeau du Souvenir aux générations futures. "Le Souvenir! C'est, non pas seulement un pieux hommage rendu aux morts mais aussi un ferment toujours à l'oeuvre dans les actions des vivants. Charles de Gaulle". Vous pouvez remettre vos dons, aussi minimes soient-ils dans une enveloppe soit à : Monsieur Fernand Marcot, Hachimette, boulangerie Kieffer, boucherie Baradel, épicerie Balthazard . Nous vous remercions à l'avance et vous prions de croire en notre profonde reconnaissance.

Monsieur, Madame

Adresse

Désire un reçu pour le montant de..... €

Ne souhaite pas de reçu

DISTRIBUTION DES SAPINS DE NOEL INTERIEURS

La population est informée que la distribution des sapins de Noël intérieurs se fera aux ateliers municipaux le mercredi **12 décembre 2012 de 8 h 30 à 11 h 30**. A noter que l'achat des sapins doit être réglé à la mairie par le biais d'un chèque d'**un montant de 17 euros/sapin**.

CALENDRIER DES POMPIERS

Les pompiers proposeront leur calendrier annuel à partir du samedi 24 novembre 2012.

PETITS CONSEILS – AVANT L'HIVER

ENLEVEMENT DES NEIGES ET GLACES

En attendant l'hiver qui va bientôt arriver, l'arrêté municipal datant du 6 janvier 1997, est rappelé sommairement ci-dessous, en quelques lignes.

- Les trottoirs doivent être déblayés et dégagés sur une largeur d'au moins 50 cm ; au besoin de bonne heure le matin et le soir ;
- La neige et la glace sont à mettre sur tas et ne doivent, en aucun cas, être jetées sur la chaussée ; de même pour la neige tombée des toits ;

Le cas échéant, au moment du dégel, la glace dans les caniveaux doit être brisée sur une largeur suffisante pour permettre aux eaux de s'écouler librement. Elle doit être entassée à un endroit où elle ne risque pas de gêner la circulation ;

- Le déblaiement est à exécuter de façon à éviter tout endommagement des revêtements des trottoirs ou chaussées ;
- Les couvercles des bouches d'incendie souterraines et des robinets-vannes des conduites, qui se trouvent devant les immeubles, sont également à tenir dégagés ;
- En cas de verglas et pour prévenir tout accident, les trottoirs, ou si la voie publique n'en comporte pas, une bande longeant les propriétés riveraines doivent être saupoudrés de sable, de cendres, de sel ou de sciure de bois sur une largeur d'environ 50 cm ;
- Les travaux ci-dessus prescrits doivent être assurés par :
 - l'occupant des maisons individuelles (propriétaire ou locataire) ;
 - la personne désignée par le syndic ou par le propriétaire des immeubles collectifs ;
 - le propriétaire ou la personne désignée par lui, lorsque la propriété est non-bâtie ou inoccupée ;
- Les propriétaires demeurent personnellement responsables de tout accident survenu au droit de leur immeuble du fait de l'inobservation des prescriptions ci-dessus.

DÉNEIGEMENT

Il est rappelé à la population qu'il est nécessaire d'enlever ou de déposer les piquets de parcs des prés, qui sont en bordures de chemins, afin qu'ils ne soient pas détériorés lors du passage des chasse-neige et également faciliter le travail de ces derniers. D'avance merci pour votre compréhension.

INFORMATIONS CULTURELLES

CUISINE, CRU'SINE

Velouté énergétique aux épinards et champignons

L'avocat se distingue par un taux d'acides gras insaturés élevé, favorables au bon fonctionnement de l'appareil cardiovasculaire et à la circulation du sang dans l'organisme. L'avocat est également riche en vitamine E qui est anti-Oxydante et lutte efficacement contre le vieillissement. L'épinard est un légume très riche en fibre. Ses feuilles sont pourvues de minéraux avec une teneur impressionnante en potassium et en calcium.

Ingrédients :

- 4 à 5 feuilles d'épinards frais
- 1 avocat
- 4 champignons frais
- 1/2 oignon
- 1 Cuillère à soupe de purée d'amande
- 1 cuillère à café de bouillon aux herbes
- Environ 150 ml litre d'eau bien chaude

Préparation :

- 1 : Lavez et découper les épinards
- 2 : Épluchez et couper les champignons
- 3 : Coupez l'avocat et l'oignon
- 4 : Faites bouillir l'eau
- 5 : Mixez tous les ingrédients au Blender et versez l'eau chaude juste avant de servir . Vous pouvez saupoudrer le velouté avec des éclats d'amandes et de graines germées.



ATELIER DE NATUROPATHIE

Vendredi 30 novembre de 19 h à 22 h au Bonhomme, Comment aborder les «Maux de l'hiver» par la Naturopathie?

-  Recettes et astuces pour soulager les maladies de la sphère ORL, par des moyens naturels.
-  Huiles essentielles, Compléments alimentaires,
-  Plantes médicinales, lotta, stylet, Accupression, cataplasme, dérivations ...
-  L'alimentation à privilégier et surtout les aliments à éviter lors de ces périodes.
-  Comprendre le message que notre corps nous envoie.
-  Comment renforcer son système immunitaire , pour passer un hiver en toute tranquillité.

Coût de l'atelier: 25 €, sur inscription Sylvie Rubiella . Naturopathe 4 impasse des brimbelles 68650 Le Bonhomme 06.27.34.44.98. <http://sylvie-naturo.blog4ever.com>

Directeur de la publication : Roger Bleu. Procès-verbal du conseil municipal et collectes des documents : Stéphanie Gaschy. Mise en page club informatique : Benoît Clauss, Jonathan Perrin, Frédéric Perrin, Aurélien Pierré, Stéphanie Pierrez. Distributions écarts : Valérie Schmitt , Bertrand Schlupp, Arnaud Schlupp, François Masson, Jacques Henry, Ghislain Henry, Isabelle Tempé, Frédéric Perrin, la poste. Distributions dans le village : Roger Bleu, Paul Thinès, Brigitte Guillemain, Isabelle Calmettes, Catherine Florance, Robert Claudepierre, Jean-Luc Ancel, Corinne Masseran, Suzanne Pinna, Florence Chafiol. Remplaçants distribution : Gilbert Guidat, Denis Maire. Bulletin municipal tiré à 380 exemplaires. Mairie du Bonhomme, 61 rue du 3ème spahis algériens. Tél.: 03.89.47.51.03. Fax : 03.89.47.53.25. Courriel : mairie-du-bonhomme@wanadoo.fr